



Saint-Arnoult
en Yvelines



Nombre de jeunes conseillers en exercice : 13

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

L'an deux mille quinze, le vingt-et-un du mois de novembre s'est réuni le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Ouverture de la séance par la Présidente de séance

Jasmine Turki, Présidente de séance, déclare la séance du Conseil Municipal des Jeunes du samedi 21 novembre 2015 ouverte à 11 h 39.

L'appel nominal des membres du CMJ

La Présidente de séance procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Etaient présents :

Prénom	Nom	Présent (e)	Absent (e)
Jessy	BERNARD		x
Louise	BOBINET	x	
Sami	BOUKARRI	x	
Elsa	BRUNET	x	
Romane	CZECH	x	
Ambre	JOLLY	x	
Hugo	LACHARME	x	
Antoine	LANLARD		x
Eloi	MAUPOINT	x	
Cléa	MISTRAL	x	
Tifanie	SIMONET		x
Jasmine	TURKI	x	
Alaïs	VAREILLE		x

Circulation de la feuille de présence

La Présidente de séance fait circuler la feuille de présence pour signature.

Vérification du Quorum

Jasmine Turki compte les présents et vérifie que le quorum est bien atteint. Le quorum est atteint à partir de 7 membres présents à la séance. La Présidente de séance annonce 9 membres du Conseil Municipal des Jeunes présents. Le quorum est atteint. La séance peut continuer.

1 Désignation du secrétaire de séance

La Présidente de séance annonce que Cléa Mistral est désigné secrétaire de séance et procède à la lecture de l'ordre du jour :

- ⇒ Désignation du secrétaire de séance
- ⇒ Animation CMJ BubbleFoot Téléthon
- ⇒ Questions diverses

2 Animation CMJ BubbleFoot Téléthon

- ⇒ **Présentation du projet**

Jasmine Turki donne la parole à Louise Bobinet pour présenter le projet.

Animation BubbleFoot 2015

Le Bureau du Conseil Municipal des Jeunes a répondu très favorablement à l'USSA pour participer au Téléthon 2015. Une réflexion sur le projet a été évoquée au bureau du 1 juillet et à la séance plénière du 12 septembre 2015. Cette animation a servi d'exemple pour l'élaboration de projets.

Les jeunes, âgés de moins de 16 ans, sont invités à participer à une opération solidaire et citoyenne. Le CMJ souhaite que cette journée soit l'occasion de s'amuser, de passer un bon moment pour aider l'AFMTéléthon, de récolter des dons grâce à la participation des jeunes et de leur proposer une activité sportive.

Le Conseil Municipal des Jeunes propose une animation BubbleFoot, le samedi 5 décembre 2015, de 14 h à 18 h, au gymnase du Complexe sportif. Des mini-parties de foot seront organisées avec 2 équipes de 3 joueurs, équipés d'une bulle. L'objectif est de marquer le plus de tirs.

A aucun moment, le participant à l'animation ne versera d'argent.

1 joueur = 1 don versé à l'AFMTÉLÉTHON

Le budget du Conseil Municipal des Jeunes de 5 000 € financera le don versé au Téléthon.

1 don est égal à 3 € pour un maximum de 170 participants
(510 € maximum versés).

Le diplôme de la Solidarité sera remis à chaque joueur.

Budget :

Budget animation "Solidarité sportive pour tous"

Désignation	Coût TTC en €	Observations
Animation Bubble Bump	600	Coût comprenant l'animateur, le transport, le matériel
T-shirts imprimés CMJ	273	Ces t-shirts serviront également pour d'autres événements.
Dons	510	pour 170 participants maximum
Bouteilles, gobelets plastiques	/	Service entretien
Diplôme	/	Donnés par l'AFMTÉLÉTHON
Total	1383 €	

⇒ **Jamine Turki demande au CMJ de voter l'animation BubbleFoot.**

Le vote se fait à main levée.

0 membre contre
9 membres pour
0 ne se prononce pas

L'animation BubbleFoot est approuvée.

⇒ **Jamine Turki demande au CMJ de choisir l'affiche parmi les 4 présentées.**

Après discussions, deux affiches sont écartées du vote.

Le vote se fait entre l'affiche « jaune » et l'affiche « herbe ».

Affiche 1 « jaune »
2 membres contre
7 membres pour
0 ne se prononce pas

Affiche 2 « herbe »
3 membres contre
5 membres pour
1 ne se prononce pas

L'affiche « jaune » est retenue. Elle sera déposée dans les écoles élémentaires et le collège Georges Brassens.

⇒ **Présentation devant le Conseil Municipal de l'animation BubbleFoot**

Après la validation de l'animation CMJ du Téléthon devant le CMJ, l'animation BubbleFoot doit obtenir l'approbation devant le Conseil Municipal. Le projet sera présenté devant le Conseil Municipal de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines le mardi 1 décembre, à 20 h 30. Quatre membres du CMJ, Louise Bobinet, Elsa Brunet, Romane Czech et la Présidente de séance se portent volontaire pour présenter devant le Conseil Municipal l'animation BubbleFoot.

⇒ **Planning des permanences**

Jasmine Turki invite tous les membres à aider à la mise en place et au déroulement de l'animation du samedi 5 décembre.

Le planning circulera à la fin de la séance plénière.

Samedi 5 décembre :

8 h 30 : mise en place des moquettes
13 h 00 : installation de l'animation par le prestataire
13 h 15 : arrivée du CMJ
14 h 00 : début de l'animation
18 h 00 : fin de l'animation
18 h 00 : désinstallation de l'animation et des moquettes

1 table d'accueil et remise du diplôme, 1 table pour la remise des verres d'eau
Deux portants

3 Questions diverses

Trois anciens Jeunes Élus du premier CMJ, Maëlys Mistral, Corentin Tetard et Lucas Delcroix, ont souhaité apporter leurs conseils techniques auprès du CMJ en cours. Ils interviendront auprès d'eux, à leur demande, en tant que Conseillers Honoraires au vu de leurs expériences d'anciens Jeunes Élus.

Une cérémonie d'honorariat sera organisée le mercredi 2 décembre, de 18 h à 18 h 30, salle du Conseil Municipal afin de les présenter.

Clôture de la séance

La Présidente de séance prononce la clôture de la séance plénière du samedi 21 novembre 2015 à 12 H 00.